



Département de la Haute-Garonne

**Mairie de
GOURDAN-POLIGNAN**

Nombre de Conseillers :

en exercice	15
présents	14
votants	15

OBJET :

Organigramme de la commune

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 031-213102247-20241017-DEL_2024_06_06-DE

S²LO

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
n° 2024-06-06**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 11 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. SAULNERON Patrick, Maire

Présents : M. SAULNERON, M. BRATUCCI, Mme BRESSOLE, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, M. GABAS, Mme GALLEGO, Mme GEVREY, M. LARQUE, M. MARTINEZ, Mme RENAUD

Absents excusés : M. JORDA (procuration à M. FRATUS)

Absents non excusés :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour l'organigramme de la commune,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial réunit le 8 octobre 2024,

Entendu l'exposé de son Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Valide** le nouvel organigramme de services de la commune de Gourdan-Polignan, tel qu'annexé à la présente délibération,
- **Autorise** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.



Le Maire,

Patrick SAULNERON

La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Annexe à la délibération
n°2024-06-06

Envoyé en préfecture le 18/10/2024
 Reçu en préfecture le 18/10/2024
 Publié le 18/10/2024
 ID : 031-213102247-20241017-DEL_2024_06_06-DE


Maire

Directrice générale
1 agent

Service Administratif

Service petite enfance, jeunesse

Médiathèque

CFA

Services Techniques

Accueil
Comptabilité
Etat Civil
Urbanisme
Archives, ...
3 agents

Écoles
ALAE (agents mis à disposition de la ComCom)
4 agents (dont 1 qui encadre aussi la garderie)

Garderie
3 agents (dont 1 qui travaille à l'école)

Cantine scolaire
3 agents

Responsable de service
1 agent

Technique (agents mis à disposition du CFA)
1 agent

Espaces verts
Voirie, Bâtiments
Entretien général de la commune
Ménage, ...
10 agents

Elus

Encadrement intermédiaire

Agent opérationnel